



Cabinet d'Avocats
Barreau de THONON-LES-BAINS, du Léman et du Genevois

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMENT DE TYPE F2 situé au 2ème étage
AVEC CAVE ET EMPLACEMENT DE PARKING
DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER DENOMME LA PRAIRIE
4 chemin du Cocollet 74100 ANNEMASSE**

MISE A PRIX : 40 000 €

Fixée au **VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020 - 15 HEURES**
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-
LES-BAINS, au Palais de Justice sis 10 rue de l'Hôtel Dieu
à THONON-LES-BAINS (74200)

DESIGNATION

Sur la commune d'ANNEMASSE (74100), dans un ensemble immobilier dénommé «LA PRAIRIE», cadastré section B n° 5078 pour une contenance de 70a 90ca, à savoir dans cet ensemble, dans le bâtiment G «Les Combes», montée centre 4 Rue du Cocollet :

- Le lot n° 77 : au 2ème étage, un appartement de type F2 comprenant : Un hall d'entrée et dégagement, un séjour-salle à manger ouvrant sur un balcon, une cuisine, une chambre, une salle de bains, des toilettes ; avec les 30/2 499èmes des parties communes dudit bâtiment G et les 30/3 000èmes de la propriété du sol ;

- Le lot n° 54 : au sous-sol, une cave portant le n° 27 ; avec les 2/2 499èmes des parties communes du bâtiment G et les 2/3 000èmes de la propriété du sol ;

- Le lot n° 234 : dans la «zone b», un emplacement de parking portant le n° 28 ; avec les 2/150èmes des parties communes spéciales aux emplacements parkings et les 2/3 000èmes de la propriété du sol.

Le tout d'une superficie privative de 47,60 m² de surface Loi Carrez totale, 47,60 m² de surface au sol totale et 8,87 m² de parties annexes (balcon et cave).

Les biens sont occupés par le propriétaire.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé sous le n° RG 20/00006 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, où chacun peut en prendre connaissance, ou au Cabinet de Maîtres RIMONDI - ARMINJON - ALONSO - HUISSOUD & CAROULLE.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET-DUCLOS-TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Tél. 04.50.49.20.80), le mardi 10 novembre 2020 de 14 h à 15 h.

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maîtres RIMONDI - ARMINJON - ALONSO - HUISSOUD & CAROULLE, «Le Président» - 1 bis Avenue des Tilleuls - BP 61 - 74202 THONON-LES-BAINS Cedex - Téléphone 04 50 26 31 46 - E-mail : saisies@avocat-rimondi.com.

ECO 74 5201 02/10/20